

38e Conférence Mondiale du Scoutisme

PROJET DE RESOLUTION DE CONFERENCE

EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT DES SCOUTS

Proposée par: Comité Mondial du Scoutisme

La Conférence

- réaffirmant le rôle central qu'occupe l'environnement dans la méthode scoute, la loi scoute et les principes éducatifs du Mouvement scout
 - notant les défis environnementaux actuels que rencontrent toutes les régions du monde et reconnaît le rôle que les jeunes peuvent jouer pour relever et s'adapter à ces défis
 - reconnaissant les actions entreprises par le Comité Mondial du Scoutisme par le biais du Comité des Méthodes Educatives et de l'équipe chargée de l'éducation à l'environnement, en réponse aux résolutions 18/05 et 20/05 de la Conférence
 - saluant le renouvellement du Protocole d'Accord entre l'OMMS et le PNUE
 - saluant également les partenariats de soutien qui se sont développés entre l'OMMS et d'autres organisations pour l'éducation à l'environnement
-
- adopte les principes et buts pour l'éducation à l'environnement des scouts
 - recommande aux Organisations scoutistes nationales l'adoption du cadre de travail pour l'éducation à l'environnement scoute et l'intégration des idées lors des mises à jour régulières de leur programme pour les jeunes; recommande également l'adoption du Brevet du Scoutisme Mondial pour l'Environnement
 - recommande l'élimination progressive du Brevet Mondial de Protection de la Nature au cours du prochain triennat pour les OSN qui l'utilisent
 - recommande aux Organisations scoutistes nationales de rechercher les Centres scouts remplissant les critères pour devenir des Centres SCENE (Centres Scouts d'Excellence pour la Nature et l'Environnement)
 - recommande que l'équipe chargée de l'éducation à l'environnement, soutenue par le Bureau Mondial du Scoutisme, continue à fournir de nouvelles ressources et de nouveaux supports de formation pour aider les Organisations scoutistes nationales à améliorer leur programme d'éducation à l'environnement conformément au Programme Environnement du Scoutisme Mondial.